

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR ( MOTYMETIC ) TYPE AV 87

CONSTRUIT PAR LES ATELIERS DE LA MOTOBECANE - 16, rue Lesault

PANTIN ( Seine )

-----  
MARQUE - MOTOBECANE  
TYPE - AV 87  
GENRE - CYCLOMOTEUR  
NOMBRE DE PLACES ASSISES ( y compris le conducteur ) 1  
NOM ET ADRESSE DU CONSTRUCTEUR - LES ATELIERS DE LA MOTOBECANE - 16, rue  
Lesault - PANTIN - ( Seine )

1 - CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

-----  
NOMBRE DE ROUES - Deux  
ROUE MOTRICE - Arrière  
CONSTITUTION DU CADRE - Cadre coque en tôle emboutie soudée formant réservoir à sa partie supérieure avant.  
POURCIE - A balancier  
ROUES - A rayons munies de pneumatiques de 22,5 X 2 1/4  
PEDALIER - A roue de 38 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, un pignon à roue libre de 20 dents solidaire du moyeu de la roue.  
EMPLACEMENT ET DISPOSITION DU MOTEUR - Devant le pédalier.

2 - DIMENSION ET POIDS

-----  
ELEVEMENT EXTREME - 1m,09  
DIMENSION MAXIMA DU VEHICULE - Longueur 1m,71 - largeur 0m,60  
HAUTEUR LIBRE AU DESSUS DU SOL - 0m, 11  
POIDS DU VEHICULE - 43 kg.

3 - MOTEUR

-----  
TYPE - A explosion - Cycle à 2 temps - Monocylindrique  
ALÉSAGE 39 mm - COURSE 41,8 mm - Cylindrée 49,953 cm<sup>3</sup>  
TAUX DE COMPRESSION - 7,5  
PUISSANCE ADMINISTRATIVE - 1 CV  
CARBURANT NORMALEMENT UTILISE - Mélange essence huile 2 temps  
RESERVOIR - Contenance 4 litre : 850 - Fermé par un bouchon en matière plastique.  
REGIME DE ROTATION DU MOTEUR - Maximum : 4.300 T/M. Correspondant au couple maximum 3.000 T/min. Correspondant à la puissance maximum 4.000 T/min.  
ECLAIRCISSMENT - Un tube du type "TROMBLON" d'un diamètre croissant progressivement de 20 à 65 mm, de 250 mm de long, débouche dans un pot cylindrique d'un volume égal à 0 litre, 650. Le pot contient 1 tube et 2 diaphragmes percés de trous délimitant 3 chambres de détente de volumes différents. La sortie est effectuée par un tube de 10 mm de diamètre intérieur, et de 70 mm de long.  
Le...

Le volume total du dispositif d'échappement est de 1 litre 100.  
Le bruit produit par le véhicule, à une vitesse de 30 km/h. mesuré à 10 m de son point de passage est inférieur à 70 phonses.

ALIMENTATION DU MOTEUR - Carburateur GURTNER AR 13 DSF. A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

ALLUMAGE - Par volant magnétique NOVI haute tension

GRAISSAGE - Par mélange d'huile à l'essence

REFROIDISSEMENT - Par air.

MISE EN MARCHÉ - Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite, commandant les gaz.

#### 4 - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

---

EMBRAYAGE - Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6 km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.500 T/min.

TRANSMISSION - Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 14 X 7, une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 11 dents entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 51 dents solidaire du moyeu arrière de la bicyclette.

DISPOSITIF DE POINT MORT - Un bouton tournant situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon de 11 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

La MOBYMATIC comporte un changement de vitesse automatique par poulie extensible commandée par billes centrifugées. Le moteur est monté basculant autour d'un axe supérieur. Il est guidé dans son déplacement et repoussé vers l'avant par un ressort pincette qui assure la tension de la courroie.

DEMULTIPLICATION:

$$\begin{array}{l} \text{Petite vitesse} - \frac{201}{53,7} \times \frac{54}{11} = 18,74 \\ \text{Grande Vitesse} - \frac{205}{85} \times \frac{54}{11} = 11,8 \end{array}$$

Nombre de vitesse : Infini

Avec des pneumatiques de 22,5 X 2 1/4 (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1m;80) au régime du moteur de 1.000 tours minute, la vitesse atteinte est de : Petite vitesse 5,7 KM/H - Grande vitesse 9,1 KM/H. Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à 39 km/h.

INDICATEUR DE VITESSES - Encastré dans le phare.

#### 5 - SUSPENSION

---

AVANT - Fourche à balancier et amcauxNaeiman

ARRIERE - Par bras oscillant et amortisseurs télescopiques à ressorts.

6 - FREINAGE

FREIN AVANT - A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 100 mm commandé par câble et par un levier à main droite.

FREIN ARRIERE- A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 100 mm commandé par câble et par un levier à main gauche.

SURFACE DE FREINAGE - Avant et Arrière : 42 cm<sup>2</sup>

7 - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

EQUIPEMENT ELECTRIQUE - Le volant magnétique alimente sous 6 volts une lanterne de 100 mm de diamètre à lampe jaune et une lanterne arrière rouge qui complète l'équipement.

CATADIOPTRE - Le véhicule est muni d'un catadioptre agréé par l'Administration sous le numéro T.P.V. 316

8 - DIVERS

Le volant magnétique alimente un avertisseur constitué par un timbre électrique.

Le cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée à l'ailette supérieure droite de la culasse portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type le numéro du moteur, ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines.

Le numéro du cyclomoteur est frappé sur la patte inférieure droite du cadre servant à la fixation du moteur.

Le numérotage dans la série du type a commencé au numéro I.540.000.

PROCES VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Constructeur, le I3-I2-57, que le véhicule N° I.540.000 à moteur N° I.630.025 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBECANE type AV 87 satisfait aux dispositions des articles 69 à 73, 188 et 194 à 199 du Décret du 10 Juillet 1954 portant règlement général sur la police de la circulation routière (Code de la Route) et des arrêtés ministériels pris en application.

A Paris, le 31 Décembre 1957  
L'Ingénieur des TPE (Mines  
(signé : FLAGEOLET)

Vu:  
Paris, le 31 Décembre 1957  
L'Ingénieur des Mines  
(signé PERTUS)

Vu et approuvé  
Enregistré sous le  
N° AA. 49I-57  
A Paris, le 31 Décembre 1957  
L'Ingénieur en Chef des Mines  
(signé: HELIOT )